



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 22 janvier 2019

Sensibilisation à la sécurité routière : nouvelle opération « carcasses de véhicules accidentés »

La sécurité routière constitue, en Vendée, comme au niveau national, une priorité pour les services de l'État et l'ensemble des acteurs locaux.

Cette mobilisation est d'autant plus importante qu'**en 2018, 50 personnes ont perdu la vie sur les routes en Vendée contre 37 en 2017 (+ 13 tués), soit une nouvelle victime chaque semaine sur les routes.**

Depuis le début de cette année, 3 personnes ont déjà trouvé la mort sur les routes en Vendée.

Pour répondre à cette situation, le préfet de la Vendée a lancé le 10 octobre dernier, une série d'actions sur l'ensemble du département dont **l'opération « carcasses de véhicules accidentés »**.

Ce mardi, de nouveaux véhicules sont en cours de dépose sur 13 ronds-points en accord avec les collectivités concernées.

Cette nouvelle opération vise à sensibiliser face aux drames qui touchent chaque semaine les Vendéens sur la route.

Le préfet de la Vendée en appelle à une réaction collective à la hauteur de l'enjeu : ces drames ne sont pas une fatalité, chacun doit agir sur son comportement au volant. Il s'agit d'épargner des vies en adoptant un comportement responsable sur la route !

